

# Paris accueillera un nouveau centre de santé au printemps 2019

Un centre de santé, en cours de construction dans le IX<sup>e</sup> arrondissement de Paris, ouvrira ses portes en 2019. Au programme de cet ambitieux projet : des équipements de pointe et des tarifs attractifs dans un bâtiment certifié Haute Qualité Environnementale (HQE).

Les travaux ont démarré dans ce bâtiment de la rue Bergère auparavant occupée par un immeuble de bureaux de huit étages. Les acteurs du projet et les élus du IX<sup>e</sup> se sont rassemblés ce jeudi 12 avril, pour poser la première pierre du futur centre de prévention et de soins. « Né il y a trois ans, c'est un des projets les plus ambitieux de la ville de Paris dans le médical depuis longtemps » se félicite Patrick Béziers, directeur général du groupe de protection sociale dédié au monde de la culture et des médias Audiens.

Après un peu plus d'un an de travaux, et un investissement de 40 millions d'euros, il accueillera 570 personnes dont une soixantaine de médecins, dentistes, mais aussi d'autres praticiens tournés vers les médecines douces. Il sera équipé des dernières technologies et donnera une large place à l'imagerie médicale et au digital. Enfin, le bâtiment sera aussi certifié HQE et bénéficiera d'une façade ainsi que d'une toiture, toutes deux végétalisées, un parti pris écologique apprécié par la mairie du IX<sup>e</sup>.

Si le centre est prioritairement ouvert « aux ressortissants des métiers de la culture qui y trouveront des conditions avantageuses de soins, de prévention et de médecine du travail », il restera bien sûr ouvert aux habitants de l'arrondissement, de Paris et de l'île de France confirme le directeur général d'Audiens. La maire (LR) du IX<sup>e</sup>, Delphine Bürkli se réjouit de l'arrivée de ce centre médical dans le quartier « touché par la désertification médicale ».

Les maisons de santé se généralisent pour répondre au problème des déserts médicaux

Les déserts médicaux concernaient fin 2017 près de 18 % de la population française et le Premier ministre Édouard Philippe indiquait en octobre 2017 « Nous consacrerons 200 millions d'euros sur 5 ans pour aider les médecins à s'installer dans les territoires à l'offre de soins insuffisante ». Pour garantir un égal accès aux soins dans les territoires, la ministre de la Santé Agnès Buzyn veut multiplier par deux le nombre de maisons de santé pluridisciplinaire (MSP) pour les porter à 2.000 en 2022.

Les maisons de santé sont une des réponses proposées face aux déserts médicaux, elles sont composées de plusieurs professionnels de santé libéraux, a minima deux médecins généralistes et un infirmier. Elles se situent dans des espaces moyennement ou faiblement attractifs, souvent dans des communes de moins de 5000 habitants et permettent d'attirer les nouveaux médecins qui ne souhaitent plus exercer de manière isolée.

En effet, le nombre de ces maisons de santé fleurit à travers la France, elles étaient 20 en 2008, 175 en 2012 et plus de 900 début 2017. Mais pour combattre efficacement les déserts médicaux, d'autres projets sont déployés comme la télémédecine, c'est-à-dire les consultations par un médecin à distance, ou encore les aides pour les médecins hésitant à s'installer en zone rurale.